

# LUCHON

*Votre magazine d'information*



## THERMES

Une nouvelle page  
d'histoire s'ouvre pour  
les Thermes de Luchon

## FESTIVAL TV

24<sup>e</sup> édition  
du Festival TV  
de Luchon

# Sommaire

ÉDITO	03
LA MUNICIPALITÉ EN ACTION	04-23
SORTIR	24-27
VIE ASSOCIATIVE	28-31
DIVERS	32-35
EXPRESSION POLITIQUE	37
ÉTAT CIVIL	38
INFORMATIONS UTILES	39

Directeur de la publication : Éric Azémar  
Rédacteur en chef : Bruno Augusto • Rédaction : Éric Azémar, Augusto Bruno, Lydia Poeys, Claude Lacombe, Agnès Arrazau, Séverine Benchalal, Daniel Estrade, Christian Cappe, Jérôme Aguasca • Création graphique : Bruno Augusto • Infographie/ mise en page/préresse : Fabrice Caperan, Bruno Augusto • Crédits photos : Mairie de Luchon, Arrenadour, Freepik, Ski Club de Luchon Superbagnères, Festival TV de Luchon, Daniel Estrade • Iconographe : Fabrice Caperan • Impression : Imprim31, 23 Boulevard des Landes, 31800 Estancarbon - Tirage 3 000 exemplaires • Gestion de la diffusion : Mairie de Luchon • Distribution : Mairie de Luchon • Dépôt légal : Janvier 2022, Mairie de Luchon, 23 Allée d'Etigny, 31110 Bagnères-de-Luchon • Courriel infos générales : accueil-mairie@mairie-luchon.fr • Tél. : 05 61 94 68 68 • Fin de rédaction : Vendredi 7 janvier 2022. • N° ISSN 2802-8856.

Le magazine est imprimé sur du papier issu d'une forêt gérée durablement - 115gr pour les pages intérieures et 170gr pour la couverture.

Le magazine est imprimé en 3 000 exemplaires, soit un coût trimestriel par habitant de 0,71€ TTC.



[luchonlaville](https://www.facebook.com/luchonlaville)



[www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)



Conseil municipal de la D.S.P. des Thermes du 23 décembre 2021





Éric Azémar

Maire de Bagnères de Luchon

Chères Luchonnaises, Chers Luchonnais,

Nous vivons une période de crise sans précédent depuis bientôt deux ans. Mais c'est avec sincérité et optimisme que je vous adresse, au nom de tout le conseil municipal, mes vœux de bonheur, de réussite et de joie.

C'est dans ce contexte difficile que la municipalité a travaillé sans relâche pour préparer les dossiers, rechercher les subventions et faire aboutir les dossiers administratifs. Ainsi, l'ensemble du personnel et des élus n'ont cessé de chercher des solutions à nos problèmes et en particulier pour retrouver un équilibre budgétaire viable qui nous permette d'être ambitieux pour les années à venir.

Des jours meilleurs sont à venir, après des mois de travail, nous allons passer des paroles aux actes. Pour commencer, nous sommes heureux de vous confirmer que les négociations pour la reprise des Thermes ont abouti. Un projet ambitieux qui mêlera thermalisme et

thermoludisme, un atout majeur pour la relance économique de notre territoire. Plus de 35 millions d'euros seront injectés pour rénover, créer, développer et offrir de nouvelles prestations. Les espaces de thermalisme seront entièrement rénovés pour offrir de nouvelles prestations pour le plaisir des curistes, touristes et administrés. Ces travaux débuteront dès 2022 et seront réalisés sur deux ans.

Des travaux d'ampleur seront au programme pour cette année. Au printemps, l'ensemble de la place Joffre sera réhabilitée, puis, les travaux pour le nouvel ascenseur Valléen reliant notre commune à Superbagnères pour une ouverture prévue à la fin d'année 2022 et bien entendu les travaux de la piscine seront également au programme cette année. D'autres projets sont envisagés et que je soumettrai lors d'une réunion publique qui se tiendra en début d'année 2022, si les restrictions sanitaires nous le permettent.

Pour terminer, j'ai une pensée pour toutes celles et ceux qui souffrent de cette situation et qui perdent espoir, ceux qui souhaitent travailler et qui ne le peuvent pas ainsi que ceux qui sont éloignés de leurs proches. Une pensée aussi, sincère et profonde pour celles et ceux pour qui ont eu des symptômes parfois lourds de la Covid et qui ont mis du temps à s'en remettre, ainsi que pour toutes les familles endeuillées en 2021.

Tout le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants qui se sont installés sur notre commune ainsi qu'aux nouveaux commerçants !

Pour notre commune, 2022 sera une année riche en réalisations. Face à la flambée épidémique et considérant les mesures sanitaires renforcées, la cérémonie des vœux du Maire se tiendra en direct sur le Facebook de la ville de Luchon ([www.facebook.com/luchonlaville](https://www.facebook.com/luchonlaville)), vendredi 21 janvier 2022 à 18h afin de présenter les prochains temps forts de l'année. Durant le direct, vous pourrez poser vos questions via les commentaires, M. le Maire et les conseillers municipaux y répondront.

Je vous renouvelle tous mes Meilleurs Vœux pour cette année 2022 en espérant pouvoir vous retrouver en présentiel pour davantage de moments partagés conviviaux !

Prenez soin de vous, prenez soin des autres !

Belle Année 2022.

Éric Azémar, Maire de Bagnères-de-Luchon

# Une année de transformation pour la ville de Luchon

PAGE 4 À 13



## Point sur l'avancement du projet de réhabilitation de la Piscine Alban Rougé

Dans notre précédent numéro, nous vous annoncions le démarrage des travaux de réfection de la piscine Alban Rougé.

**Où en sommes-nous aujourd'hui ?** La démolition obligatoire de l'existant a été réalisée. Nous devons débiter les travaux de reconstruction en Octobre pour une livraison et une ouverture au public l'été prochain.

Cependant, vous avez tous vu et su que nous n'avons pas pu débiter ces travaux comme prévu. Pourquoi ?

Comme nous l'avons écrit précédemment, l'appel d'offres a été lancé. **Nous avons reçu les offres des entreprises et nous étions prêts à valider les marchés quand nous avons dû arrêter provisoirement le projet pour des raisons financières.** En effet, les thermes de Luchon sont un budget annexe de la commune, laquelle doit compenser les pertes éventuelles de l'établissement thermal.

En l'occurrence, les 2 années « COVID » ont causé des pertes importantes sur l'exploitation des thermes. Celles-ci ont donc été compensées par la commune.

Depuis plusieurs mois, nous attendions de l'État, dans le cadre du plan de relance et des annonces gouvernementales, une subvention de compensation de ces pertes permettant d'équilibrer notre budget annuel.

A ce jour, la position sur le montant définitif de la compensation de l'État n'est pas connue. Ce qui nous empêche de continuer les travaux de rénovation.

Nous sommes dans l'attente de ce retour. **De notre côté, la municipalité est prête, et, dès que nous aurons ce « feu vert », nous pourrons réengager les travaux de la piscine Alban Rougé.** En espérant que cette autorisation nous sera donnée le plus rapidement possible, nous vous tiendrons informés des suites qui seront données.



# Restauration des Fresques Chambert

## RESTAURATION

Inauguré en 1857 et portant le nom de son architecte « Edmond CHAMBERT », Luchon possède un établissement thermal néoclassique qui devient l'édifice phare de notre station. Les travaux se poursuivent jusqu'en 1865 pour finaliser l'appareillage et la décoration... C'est alors qu'intervient notre peintre local Romain CAZES (né à Saint Béat en 1808) pour en réaliser les dessins et les peintures.

**Aujourd'hui, un programme de rénovation s'est terminé pour que perdurent ses œuvres qui se dégradaient fortement.** Ainsi, le hall des pas perdus situé à l'entrée des Thermes romains « Chambert » **fait peau neuve et nous retrouvons avec joie tous les détails et les ornements du fronton et des arcs.** L'ensemble d'allégories figurant sur le fronton surmontant l'escalier représente symboliquement la fondation des Thermes. Elles sont traitées dans un style néo-antique, très proche de celui d'INGRES dont Romain CAZES avait été l'élève.



Les allégories de la Médecine avec son caducée et de la Chimie représentée par le matras (vase en verre) trônent et regardent respectivement les allégories de l'Architecture et de l'Hydrologie. La première soumet à la Médecine le plan des thermes porté par un enfant nu, tandis que la seconde tient une baguette de sourcier avec laquelle elle désigne une source au premier plan.

De part et d'autre, deux génies portent chacun un cartouche qui les identifie avec les mentions « sciences » et « arts ». Nous retrouvons de belles ornements de motifs géométriques et végétaux dans de belles gammes de rouges, bleues et jaunes, références directes à la polychromie de la peinture antique.



## TRAVAUX

### Réhabilitation de la Place Joffre

Depuis notre dernière parution, le dossier de réhabilitation de la Place Joffre a évolué favorablement.

Le dossier technique, refusé dans un premier temps par l'Architecte des Bâtiments de France, a été modifié et représenté sous une forme technique autre discuté en amont avec l'ABF. Cette fois-ci, il a été validé, ainsi que le cahier des charges pour la rénovation du portail de l'église.

La Communauté de Communes des Pyrénées Haut Garonnaises, Maître d'Ouvrage, avance donc maintenant sur la consultation du nouveau marché pour une réalisation des travaux au printemps 2022.

TRAVAUX

# Le début des travaux pour le nouvel ascenseur valléen

Le remplacement de la télécabine actuelle par le nouvel ascenseur valléen dénommé « crémaillère express » est confirmé pour 2022.

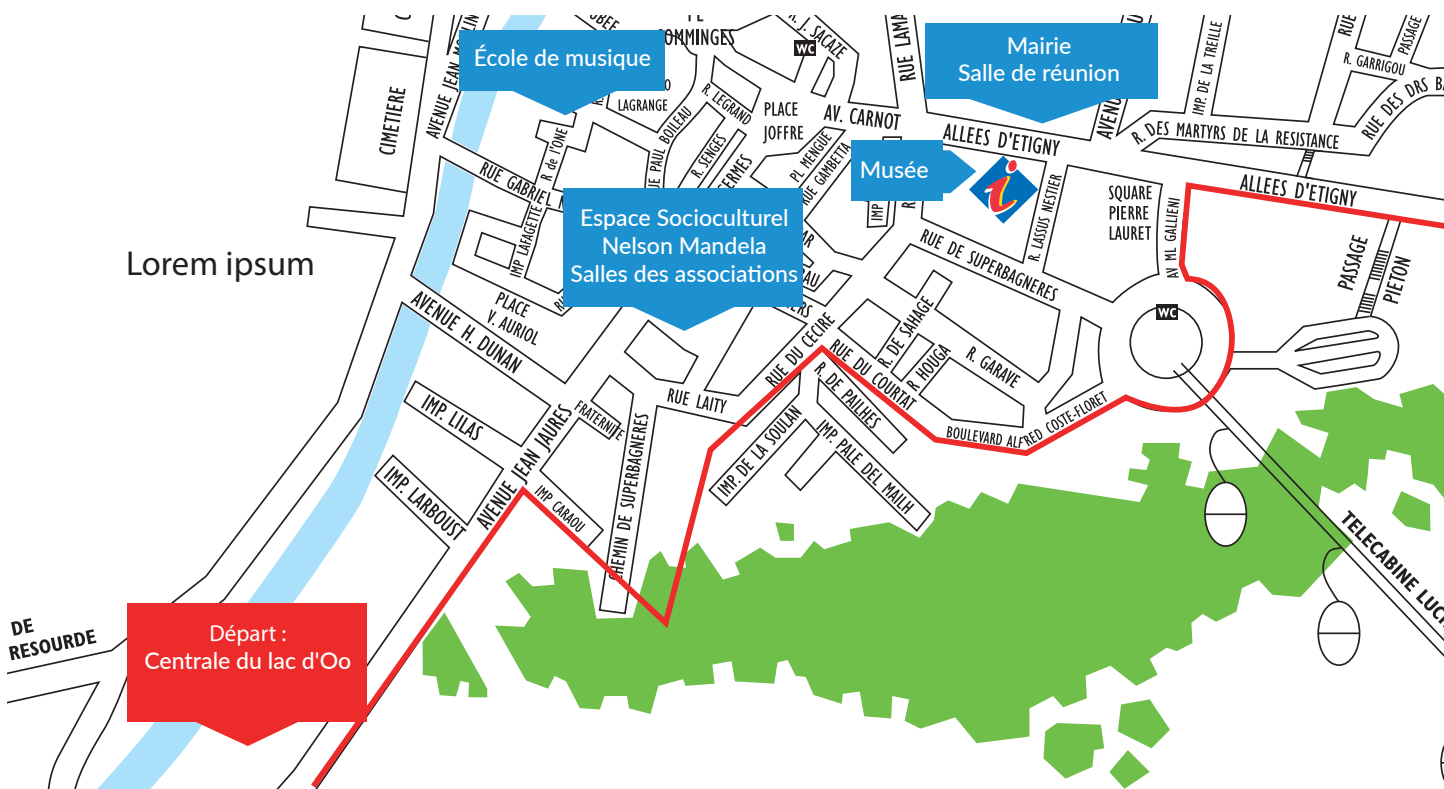
Les travaux, portés par le SMO (département et communauté de communes) débuteront fin Mars dès la fin de la saison de ski, pour se poursuivre jusqu'en Novembre avant une mise en service pour la prochaine saison hivernale.

Ce projet de grande envergure va engendrer des travaux très importants tout au long de l'année 2022. L'intégralité de l'installation actuelle sera démontée et remplacée (l'entièreté de l'installation technique, pylônes, câbles et cabines) ainsi que deux gares neuves Amont et Aval vont voir le jour.

La ville de Luchon aura de son côté à porter les travaux d'aménagements autour de la gare Aval et sur l'Avenue Galliéni jusqu'à la jonction de l'Allée d'Etigny.

Nous reviendrons vers vous pour vous informer plus précisément des conséquences notamment sur la circulation et le stationnement en ville, dès que nous connaissons le phasage précis des interventions. Il paraît raisonnable de penser que plusieurs plans de circulation seront à adapter au cours de l'année selon la nature des travaux.

Cet aménagement va par ailleurs induire d'importants travaux d'enfouissement de réseaux ENEDIS. La municipalité a été prévenue courant Octobre qu'ENEDIS devait démonter la ligne haute tension qui traverse actuellement transversalement le cheminement de la télécabine. Cette ligne relie l'usine Hydroélectrique de l'avenue Jean Jaurès à l'usine de la Pique sur la route de Superbagnères. ENEDIS doit réalimenter ces points de manière souterraine.



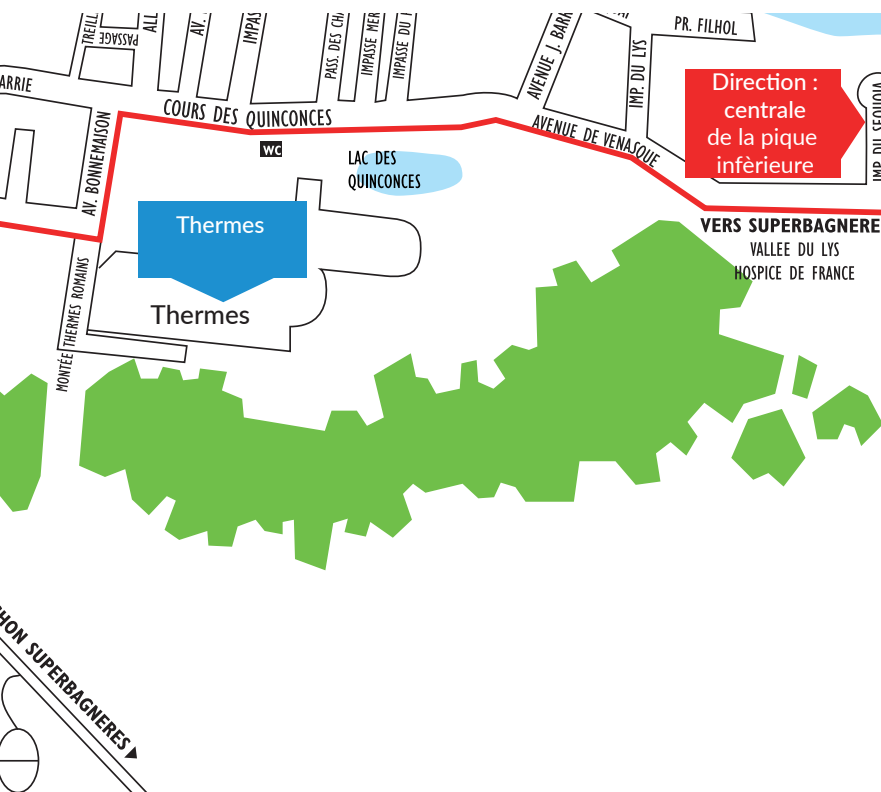




Nous avons travaillé avec leurs services pour imaginer un parcours le moins impactant possible pour le centre-ville tout en prenant en compte notre maîtrise foncière. Il en découle le tracé suivant en rouge sur la carte ci-dessous.

Ces travaux doivent se dérouler entre le 1<sup>er</sup> Avril et le 31 Juillet 2022. Dans ce cadre, nous avons expressément demandé à ENEDIS que la portion de réseau entre l'avenue Gallieni et l'extrémité du cours des quinconces soit traitée entre Avril et Mai.

Pour ce sujet également, nous vous tiendrons informés des évolutions dans nos prochains numéros.



SANTÉ

## Création d'une Maison de Santé

Le projet de la création d'une Maison de Santé avance selon le schéma temporel prévu.

Dernièrement, une réunion s'est tenue et a été initiée par la C.C.P.H.G., réunissant tous les acteurs concernés, professionnels de la médecine ainsi que les communes concernées : Luchon et Saint Mamet. Durant cette réunion, le positionnement des projets Maison de Santé et Logements de fonction ont été confirmés.

La C.C.P.H.G. et la Commune de Luchon travaillent de concert à l'avancement des études foncières et techniques pour faire aboutir le plus rapidement possible ce projet essentiel à notre commune.

# Une nouvelle page d'histoire s'ouvre pour les Thermes de Luchon

Le 23 décembre 2021, le conseil municipal de Luchon a voté une délibération historique pour la relance de notre établissement thermal et donc de l'économie locale.



Conseil municipal de la D.S.P. des Thermes du 23 décembre 2021

Nous sommes tous, au sein du conseil municipal, heureux, soulagés, émus, fiers, ... les adjectifs se bousculent pour exprimer ce que ressentent aussi sans doute la plupart des Luchonnais. **La délibération du conseil municipal du 23 décembre dernier donnant son accord au projet de rénovation, d'extension de l'établissement thermal de Luchon et de sa reprise en gestion directe par un professionnel du thermalisme, peut en effet être qualifiée d'historique pour la ville de Luchon.**

L'attente pour cet accord a été longue en effet (16 mois) et je comprends, pour l'avoir partagée avec l'équipe municipale, l'impatience des Luchonnais pour l'aboutissement de ce projet, tant il est majeur pour Luchon et son pays.

Sans refaire l'histoire de cette négociation, cruciale pour l'avenir de Luchon, **rappelons que pas moins de 6 institutions sont parties prenantes du projet : L'État, la Région, l'ARAC (qui est l'émanation de la Région pour l'investissement,**



**le Département, l'Exploitant (Arenadour), la banque des Territoires (un des plus importants financeurs du projet), et la commune de Luchon....**

On comprendra aisément que ce n'est pas chose aisée de mettre tout le monde d'accord rapidement sur un projet d'une telle importance, tant économique que financière : **l'investissement est de 35 millions et sa durée de 30 ans....**

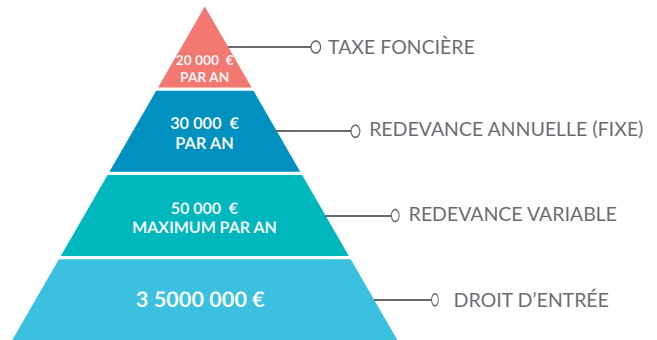
Il a fallu aussi faire avec les volontés des Architectes des Bâtiments de France (2 architectes se sont succédés en un an !), **la taille du projet est devenue plus ambitieuse, des questions techniques et administratives telles que le rejet des eaux thermales n'ont pu être résolues que tardivement en fin d'année 2021, .... Et la Covid n'a pas aidé à la rapidité et l'efficacité des négociations....**





RELANCE ÉCONOMIQUE

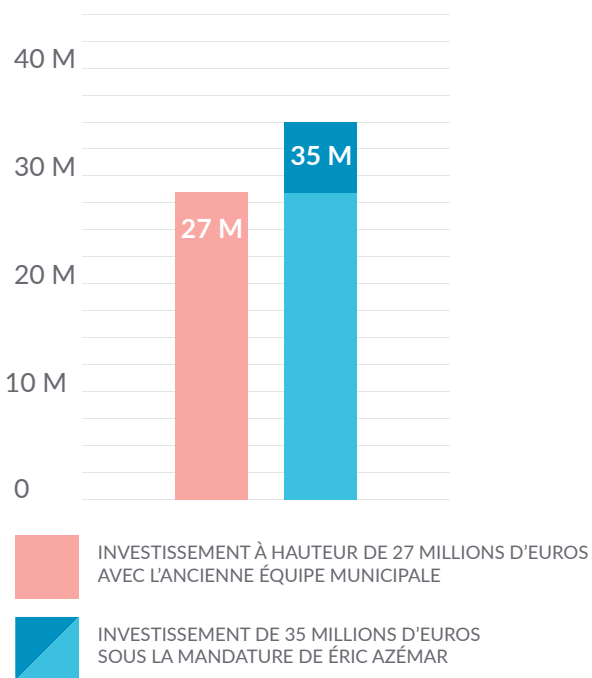
Voici quelques chiffres simples, pour montrer la réalité des choses et corriger ce que l'on peut lire ici ou là sur les réseaux sociaux :



La redevance annuelle fixe due à la ville est de 30 000 euros minimum plus une redevance variable plafonnée à 50 000 euros annuels, ce qui porte la redevance annuelle à un maximum de 80 000 euros. Le projet initial plafonnait cette redevance en tout et pour tout à 50 000 euros annuels.

A cette redevance, il faut ajouter l'effacement de la taxe foncière (qui revient à charge de l'exploitant) pour 20 000 euros annuels.

Également, il faut ajouter un droit d'entrée de 3,5 millions d'euros (ce qui correspond à l'effacement de la totalité de la dette des thermes). Ce droit d'entrée sera versé à la commune en une fois avant le 1<sup>er</sup> juin 2022, ; il n'était pas prévu dans le projet initial que nous avons trouvé en juin 2020.



Le montant de l'investissement total est passé de 27,7 millions à 35 millions d'euros.



Encore, il faut ajouter 91 000 euros annuels de gain en intérêts sur emprunts,



A tout ceci, il faut rajouter l'économie très importante que réalise la ville car nous n'aurons plus à consacrer et à payer du temps de travail pour faire fonctionner directement l'établissement thermal, cette charge revenant à l'exploitant.

On le voit, le gain direct pour la ville est important, on peut le chiffrer de manière simpliste, à plus de 300 000 euros par an.



PRÉVISIONNEL D'ENTRÉES

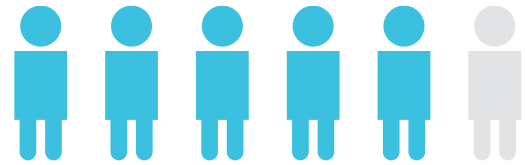


5 000 CURISTES MÉDICAUX SUPPLÉMENTAIRES



100 000 ENTRÉES ANNUELLES EN BIEN-ETRE

A ceci, il faut bien sûr ajouter les gains indirects pour la ville de Luchon et le pays de Luchon car **ce projet ambitieux appelle 5 000 curistes médicaux supplémentaires** et aussi **plus de 100 000 entrées annuelles en Bien-Etre et remise en forme...** Ce qui peut se chiffrer à **plus de 10 millions d'euros de retombées économiques annuelles sur la ville de Luchon et les alentours...**



5 000 CURISTES SUPPLÉMENTAIRES GÉNÉRERAIENT



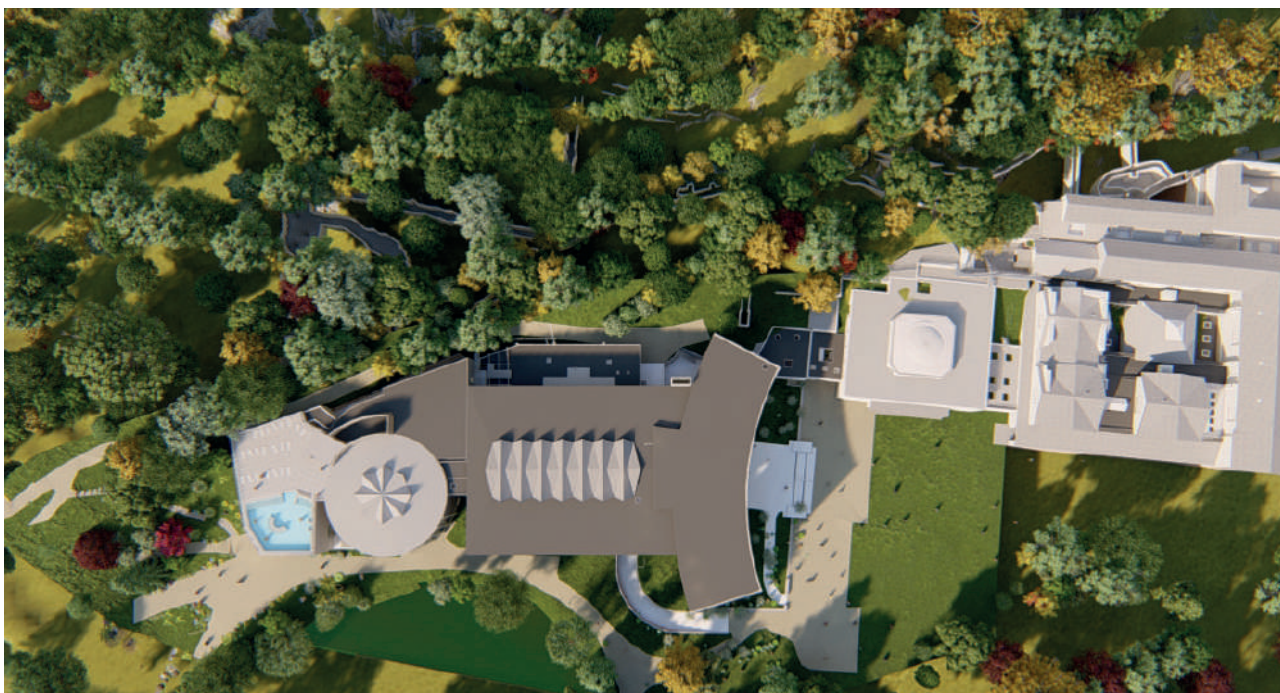
300 EMPLOIS DIRECTS OU INDIRECTS SUR LA COMMUNE ET LES ALENTOURS

Rappelons ici que le CNETH. (le Centre National des Etablissements Thermaux) **estime que 100 curistes génèrent 6 emplois, directs et indirects, dans l'économie locale.**

On le voit, l'impact de ce projet sera véritablement majeur pour Luchon et son pays.



RELANCE ÉCONOMIQUE



Le projet de réhabilitation des thermes de Luchon se déroulera en plusieurs phases qui seront étalées sur une période de 2 ans et demi.

**CHAMBERT :** Le Bâtiment Chambert continuera d'abriter le SPA premium sur 2 niveaux, cependant, les espaces seront totalement transformés et rénovés. Les coupoles du RDC seront mises en valeur et les espaces seront rénovés et mis aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite). Au RDC, un accueil au premium sera aménagé dans le sas d'accès du bâtiment Prince Imperial.

Une fois l'accueil franchi, l'utilisateur empruntera les vestiaires mis à sa disposition. Le curiste bénéficiera ensuite d'un bassin RH, d'espace ORL, des cabines de balnéothérapies et d'espace d'attente positionnés dans la grande circulation. Au R+1 : Le curiste bénéficiera de cabines de boues, d'espaces d'attente et de repos de grande qualité, d'un bassin de marche sous les toits, de cabines de soins divers et d'une salle de repos conservée sous la coupole du 2° niveau.

Dans ce même bâtiment un SPA indépendant des autres sera créé. Ce spa sera créé en lieu et place de l'aile Ouest qui abrite aujourd'hui des cabines kiné et salles de sport.

Il sera accessible depuis le Prince Impérial par les escaliers et ascenseurs existants. L'ensemble de ce SPA, comme l'ensemble du site, sera bien sûr accessible aux PMR par la création d'un nouvel accès en lieu et place du couloir vitré existant qui longe la montagne actuellement. Une fois l'accueil franchi, l'utilisateur passera par les vestiaires où il prendra son peignoir. Changé, il accèdera à l'espace SPA qui offre plusieurs cabines de soins, simples et doubles, des espaces de repos et un espace humide qui abritera un hammam dans une pièce voutée sous la montagne, un SPA (jacuzzi) des douches sensorielles et un sauna qui exploitera une partie des galeries de la montagne fermées à ce jour.





**PRINCE IMPERIAL** : Bâtiment emblématique de la station, celui-ci ne subira que très peu de travaux. Il hébergera le nouvel accueil de la cure premium et une salle pour les kinés en RDC. A l'étage, les bureaux seront rénovés et resteront dans leurs fonctions.



**VAPORARIUM** : Le bâtiment sera totalement rénové. L'ensemble des 3 niveaux sera entièrement curé et une redistribution complète des locaux sera mise en œuvre.

Au R+1 : Il sera accessible par les ascenseurs duplex, les curistes accéderont au plateau réservé aux baignoires de balnéothérapie du premier niveau. Ce plateau accueillera les différentes cabines telles que des cabines de douches à jets, des cabines de balnéothérapie, des espaces de soins à vapeur dirigées, des espaces de soins BBL (Bains de Boue Local),... en complément une salle de repos sera accessible aux curistes et enfin un espace tisanderie en libre accès prendra position sur le palier Est des grands escaliers. Toujours sur le même niveau, nous retrouverons les 3 bassins existants de la rotonde. Ces 3 bassins seront entièrement rénovés et équipés pour les soins thermaux. En complément, un bassin de marche sera créé sur la façade Ouest. **Depuis ces bassins, il sera créé un nouvel accès au vaporarium existant, vaporarium que nous scinderons en 2 afin que celui-ci puisse fonctionner le matin en période de cure et l'après-midi en période d'ouverture au grand public.**

Enfin, une extension dans le prolongement de la rotonde, extension qui abritera un bassin thermoludique complémentaire.

L'après-midi, une fois les cures terminées, l'ensemble des bassins seront accessible au grand public. Au R+2 : Ce plateau sera lui aussi totalement curé et rénové. Il sera scindé en 2 grands espaces. Le premier, dans la partie Ouest, un espace pied chaussé accessible depuis l'escalier Ouest et abritera une salle de conférences et quelques bureaux annexes. Le deuxième hébergera l'accueil du centre thermoludique ainsi que ses vestiaires. En complément, un espace cafeteria complétera l'offre aux usagers en bénéficiant d'une vue sur l'atrium de l'accueil.

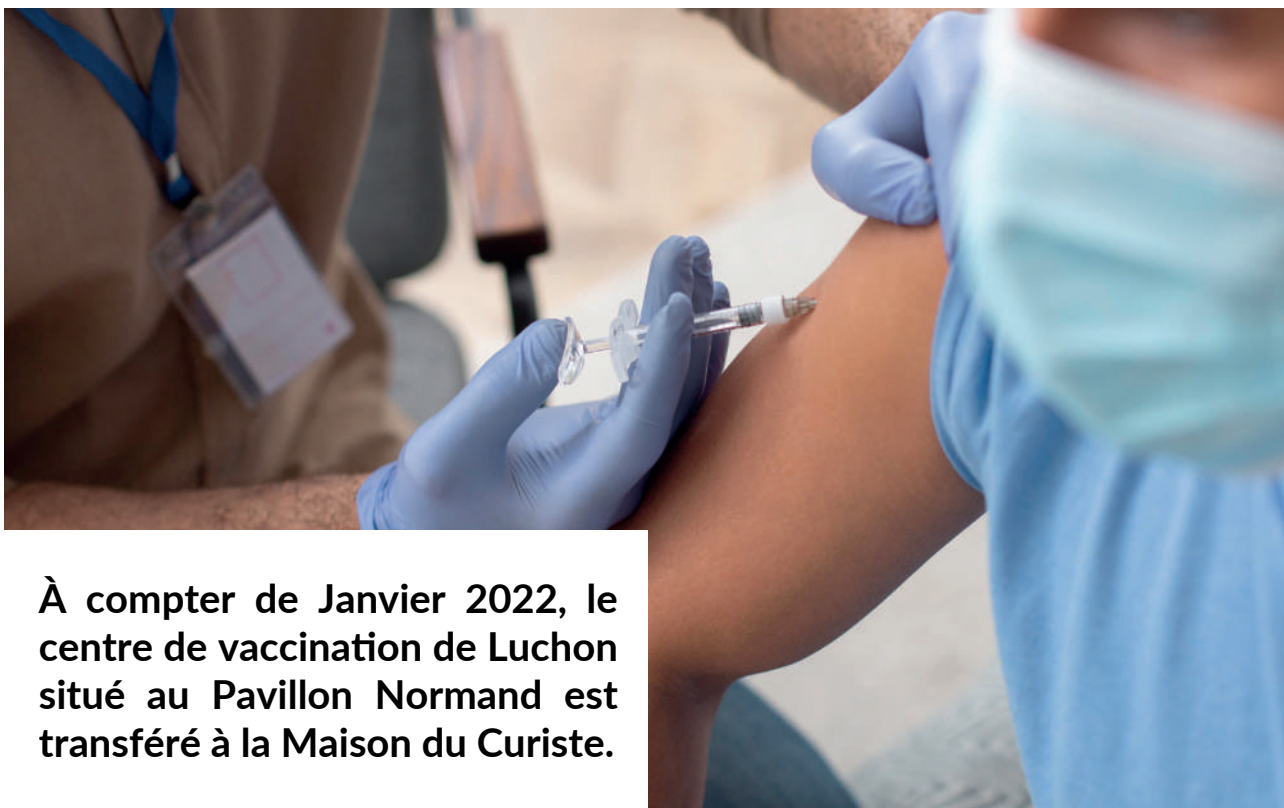
**L'espace thermoludique bénéficiera du bassin créé au R+1 dans la nouvelle extension.** En complément de ce bassin, les usagers profiteront d'un nouveau bassin extérieur sur les toits qui fonctionnera toute l'année. Ce bassin et sa terrasse auront une vue panoramique sur le parc, la ville et les sommets environnants. Un grand plateau dédié au bien-être complétera l'offre offerte au public. **Il accueillera dans plusieurs sous espaces des saunas, des douches sensorielles, un hammam (dans le vaporarium), un SPA (jacuzzi) et différents espaces de repos aménagés.**

Enfin, sur ce plateau R+2, prendront place des espaces dédiés aux sportifs par la création de 2 salles de sport sèches et de cabines de cryothérapie.

L'ensemble de ces travaux permettra une mise en conformité globale du site des thermes de Luchon tant au niveau de l'accessibilité, de la sécurité incendie et bien entendu une mise en conformité du traitement d'air dans tous les espaces et une reprise complète du process thermal.

Quelques chiffres pour présenter Arenadour qui gère déjà 6 établissements thermaux et qui a accueilli en 2019 :

- 26 000 curistes médicaux,
- 160.000 baigneurs dans son centre thermoludique
- 12 000 clients Spa.



À compter de Janvier 2022, le centre de vaccination de Luchon situé au Pavillon Normand est transféré à la Maison du Curiste.

## Transfert du centre de Vaccination à la Maison du Curiste

Ce transfert est l'occasion de souligner le formidable succès du centre de vaccination de Luchon qui a effectué plus de 12 000 injections depuis son ouverture. C'est aussi l'occasion de remercier le personnel soignant, les agents municipaux et les bénévoles pour leur implication sans laquelle le bon fonctionnement de la campagne n'aurait pas été possible.

La municipalité a dû déplacer le centre car de nombreux événements majeurs tels que, le Festival du Film ou Garosnow exploiteront l'intégralité du complexe du casino et du Pavillon Normand. **Pour faciliter l'accès aux habitants du Pays de Luchon à la 3<sup>e</sup> dose du vaccin, la municipalité avec l'ensemble du personnel soignant ont travaillé pour maintenir un centre dans notre commune.**

**DOSE DE RAPPEL :** La 3<sup>e</sup> dose est ouverte dès 18 ans, à faire à partir de 3 mois après la seconde dose. Dès le 15 janvier, la validité du pass sanitaire des 18-64 ans sera conditionnée au rappel (depuis le 15 décembre pour les plus de 65 ans).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous sur la plateforme Keldoc ou à vous rendre directement auprès du centre de vaccination de Luchon afin d'obtenir un rendez-vous.

Site internet pour prendre rendez-vous :  
[www.keldoc.com](http://www.keldoc.com)



# Luchon, un écrin de lumière pour les fêtes hivernales

## FESTIVITÉS

« Entre chien et loup » au pied des montagnes luchonnaises, voici le retour des balades nocturnes enchanteresses et féériques d'un Luchon magique qui nous envoûte de mille feux.

Brillance et éclat jouent de leurs habits incandescents pour nous envelopper chaleureusement.

Ainsi la nuit nous paraît plus douce et les rues plus joyeuses malgré le froid et le grand manteau blanc ténébreux qui s'étend sur la ville.

Pluie d'étoiles, guirlandes scintillantes, sapins chatoyants, boules multicolores animent tous les lieux passants, des grands boulevards, au cœur de la ville, redonnant alors joie et espérance aux tout-petits mais aussi aux plus grands.

De ces traditionnelles soirées enchanteresses sont nées de nouvelles créations (bonhomme de neige, paquet cadeau, fontaine lumineuse) et de nouvelles traversées de rues luchonnaises (cours des Quinconces et allées des Bains) qui vous accompagneront dans votre périple noctambule.

Vous l'aurez compris, une ambiance lumineuse et festive, pleine de magie, concrétisée et valorisée par nos agents municipaux qui ont su avec habileté et grâce donner une seconde vie aux carcasses inanimées des Fêtes des fleurs passées.



## FESTIVITÉS

### 1<sup>er</sup> marché de Noël

Le premier marché de Noël de la ville de Luchon s'est tenu sur le parvis des Thermes, du 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022. Malgré les contraintes sanitaires, les visiteurs et les exposants ont eu plaisir à se retrouver et à échanger ensemble.

Organisé en un temps record, à la demande de l'équipe municipale, une vingtaine d'exposants ont répondu présent.

La Ville travaille déjà sur la prochaine édition qu'elle souhaite encore meilleure, grâce aux retours des commerçants qui ont participé ainsi qu'à l'implication prochaine de la nouvelle association de Luchon Passion.

TRANSPORT

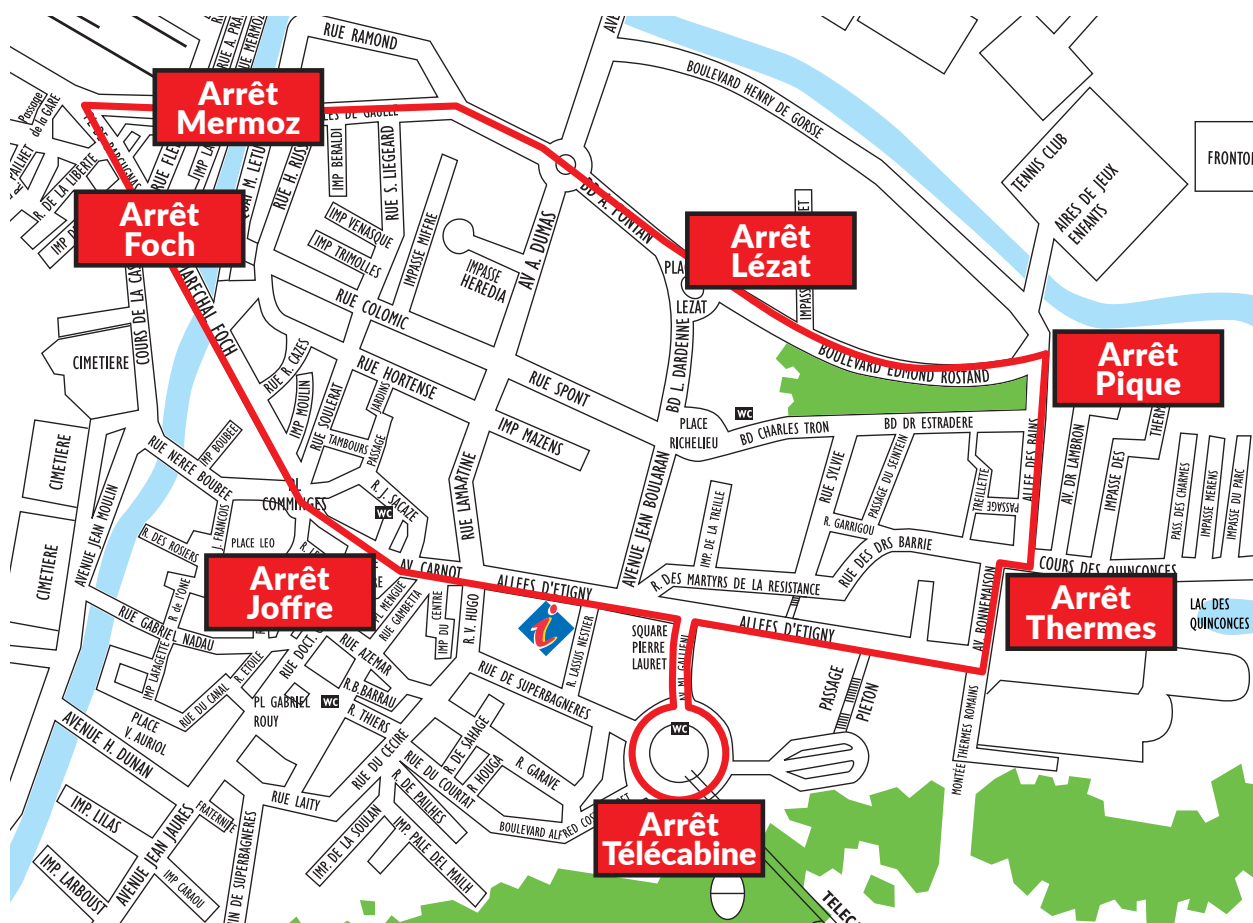
# Des navettes gratuites pour vous rendre à la télécabine de Luchon

Des navettes fonctionnelles sont à votre disposition pour vous déplacer facilement et vous rendre directement au pied de la télécabine de Luchon Superbagnères.

Entre la ville de Luchon et la télécabine, une navette gratuite a été mise en place par la municipalité et vous permettra d'accéder directement sur le plateau de Luchon-Superbagnères sans avoir besoin de prendre votre véhicule.

La télécabine a un plus fort débit et est donc à privilégier pour monter skier sur la station de Luchon-Superbagnères. Ce moyen de transport est un véritable « transport en commun » entre Luchon et la station de ski. Elle prendra sa retraite après la saison d'hiver et sera remplacée par le nouvel ascenseur Valléen avec une plus grande capacité d'accueil qui sera disponible pour la prochaine saison de ski 2022/2023.

## Navette gratuite les week-ends et pendant les vacances scolaires du 18 décembre 2021 au 6 mars 2022.



De 8h30 à 11h (Rotation permanente) - De 12h30 à 13h30 (Rotation permanente)  
 De 16h30 à 18h (Weekends et vacances) - De 16h30 à 18h30 (Vacances d'hiver)



# Une nouvelle équipe pour l'association des commerçants

ASSOCIATION



## Un nouveau Président et bureau pour l'association des commerçants de Luchon Passion.

Lundi 13 Décembre, l'association des commerçants Luchon Passion s'est réunie en Mairie pour constituer son nouveau Bureau. Après de nombreuses années de présidence, Didier MACIP, dirigeant de la Pharmacie des Thermes, laisse sa place à **une nouvelle équipe qui aura pour but de relancer et de participer à l'animation de la ville et créer de nouveaux liens avec les entreprises locales.**

La municipalité sera présente auprès de l'association afin de les accompagner et les aider dans leurs projets pour la relance économique et participera en tant que partenaire

**de proximité pour aider nos entreprises Luchonnaises.** Nous souhaitons bonne chance au nouveau Président, Christophe DESCHAMPS, dirigeant du Patio et au nouveau bureau de l'association.

L'ensemble de la municipalité tient particulièrement à remercier Didier MACIP et Lucien ESPOUY pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à l'association afin d'aider et soutenir les entreprises Luchonnaises.

Nous leur souhaitons le meilleur pour les années à venir.



## SCOLARITÉ

### Démarche en ligne pour les repas scolaires

La municipalité vient de mettre en place une solution pour faciliter la vie des parents.

Depuis janvier 2022, la réservation des repas de cantine se fait en ligne, via le site lien "Portail" sur le site internet de la ville de Luchon ([www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)).

Le principe est très simple, les parents achètent des tickets en payant en ligne, ou au guichet (en Mairie) en chèques ou espèces. Ensuite, les parents pourront réserver les repas de leur(s) enfant(s) directement en ligne.

# La cantine à 1€

## SCOLARITÉ



Les factures de cantine sont souvent un poste important de dépenses pour les familles. C'est donc dans un souci d'équité et de solidarité que la municipalité de Luchon a adopté lors du Conseil Municipal de décembre 2021 la mise en place de l'opération gouvernementale « La cantine à 1 euro ».

### Comment entrer dans ce dispositif ?

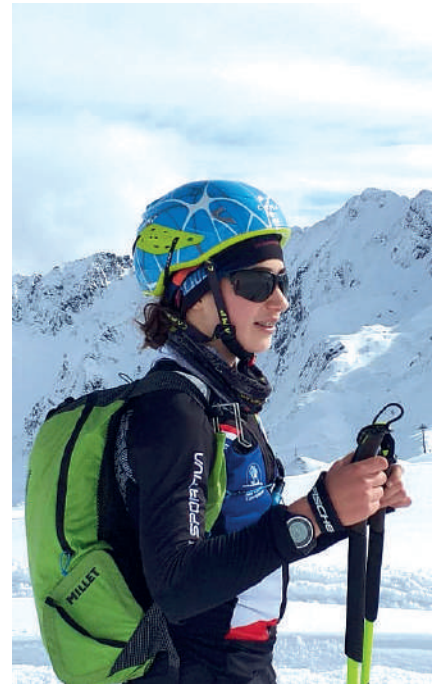
A l'unanimité, le Conseil Municipal a donc voté une nouvelle grille tarifaire de la cantine pour permettre à un plus grand nombre d'enfants de bénéficier du dispositif « La cantine à 1 euro ».

Comment ? Simplement en demandant aux familles de fournir (si elles le souhaitent) à la mairie le document de la CAF indiquant le quotient familial du ménage (un document restant bien sûr confidentiel en mairie).

Bien évidemment, la qualité des menus et des aliments est restée la même et ce, malgré l'entrée de la commune dans le dispositif de « La cantine à 1 euro ». En effet, de façon trimestrielle, l'État rembourse aux communes bénéficiant de ce dispositif le différentiel par repas (à hauteur de 2 euros par repas facturé).

Ainsi, ce dispositif prévu pour durer trois ans permet à plus de familles de bénéficier de tarif de cantine particulièrement attractifs et ce, sans que cela n'impacte le budget de la commune ni la qualité des repas servis au restaurant scolaire de l'école de Luchon.





# Alizée Pautrel, nouvelle athlète qui rentre dans le dispositif de Graines de Champions

## SPORT

Dans le cadre du nouveau programme Graine de Champion initié par la municipalité, nous avons le grand plaisir d'accueillir Alizée PAUTREL, pratiquante du ski alpinisme.

Le ski alpinisme, aussi appelé ski de randonnée, consiste à parcourir des itinéraires de montagne ou de haute montagne en une ou plusieurs montées et descentes à l'aide de skis équipés d'une fixation mobile à la montée (un peu comme les skis de fond) et bloquée à la descente (comme en ski alpin).

Pour pratiquer cette discipline, Alizée PAUTREL a de nombreuses qualités qu'elle a acquises durant de nombreuses heures d'entraînement dans nos stations de ski.

Des qualités du skieur de descente, celles de l'alpiniste dès lors qu'il y a des passages techniques spécifiques permettant de passer de la position montée à celle de la descente et inversement, des qualités de stratège, d'endurance et une certaine adaptabilité et résistance aux éléments naturels.

### Principaux résultats 2020/2021 :

9<sup>e</sup> du Championnat du Monde en Andorre

Vice-Championne de France du Sprint

4<sup>e</sup> du Championnat de France en course individuelle

# Nouveau dispositif d'aide financière pour les jeunes !

## SPORT

La montagne est belle et n'attend plus que vous. La Mairie de Luchon a à cœur de permettre au plus grand nombre de découvrir et de partager les joies de la montagne et de la glisse dans notre belle station de Luchon Superbagnères.

Le Ski Club de Luchon s'est mobilisé pour aider les enfants du territoire à accéder au ski avec un package comprenant : la remontée mécanique, la licence, les leçons de ski, cotisation et matériels. Le Ski Club a ainsi cherché des partenaires privés (E.D.F., Banque Populaire, École de Ski Français, Casat Sport, Intersport et Maeva Sport.) et des partenaires publics (écoles de Luchon, Bagnères de Luchon, Montauban de Luchon, Saint-Mamet, Oô et Cazeaux de Larboust) La municipalité de Luchon a décidé d'apporter son soutien pour les enfants de Luchon par une contribution financière à 200€.

À deux ans des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la place du sport dans notre société doit évoluer grâce à l'école et grâce aux clubs sportifs. C'est pourquoi nous avons mis en place ces dispositifs pour aider significativement les enfants de notre commune à accéder au ski. Ces dispositifs mis en place en partenariat entre la ville de Luchon, l'école de ski de Luchon Superbagnères et le Ski Club permettra au plus grand nombre d'accéder à l'apprentissage du ski pour « tous ».

Pour tout renseignements, n'hésitez pas à contacter le service des sports de la ville de Luchon par E-mail : [r.gallot@mairie-luchon.fr](mailto:r.gallot@mairie-luchon.fr) ou par téléphone au : 05 61 94 68 68.

(Les mercredis et vendredis de 14h de 15h au service des sports, rez-de-chaussée de la mairie)



**150€ au lieu de 450€ pour une inscription au PréClub \*1 \*2**

200€ de subvention de la Mairie de Bagnères de Luchon pour les enfants de Luchon.

Dispositif pour les enfants de 6 à 10 ans, les cours se déroulent tous les samedis et dimanches, soit 4h à 6h selon l'âge. Offre tout compris : La remontée mécanique, licence, leçon de ski, cotisation et matériels.

## Obtention du forfait Saison

**100€ au lieu de 120€** \*4

Dispositif pour les enfants de 12 à 17 ans, sous condition du niveau 3e étoile. \*3 \*2

**50€ au lieu de 120€** \*5

Dispositif pour les enfants de 12 à 17 ans, sous condition d'une inscription à 12 cours collectifs de l'E.S.F. La Mairie de Luchon prendra en charge 80€. \*3 \*2

### Handiski \*3

Jusqu'à 100% de prise en charge des remontées mécaniques pour les enfants de 6 à 17 ans. 50% de prise en charge du coût des leçons d'handiski auprès de l'E.S.F. (Plafond limité à 300€ pour les leçons.



**esf** **187€ au lieu de 264€** pour une inscription au Petit Luchonnais \*6

Prise en charge des 77€ du forfait par la Mairie de Bagnères de Luchon pour les enfants de Luchon.

Dispositif pour les enfants de 6 à 12 ans, les cours se déroulent tous les samedis de 15h à 17h du 8 janvier au 26 mars 2022. 187€ au lieu 264€ \*3

\*1 Renseignements auprès du Ski Club par mail : [preclub@skiclubluchon.fr](mailto:preclub@skiclubluchon.fr)

\*2 Inscriptions limitées

\*3 Plus d'informations auprès du service des sports.

\*4 Pièces justificatives : Certificat de scolarité, justificatif de domicile et diplôme de la 3e étoile à remettre au service des sports.

\*5 Pièces justificatives : Certificat de scolarité, ticket de l'achat des 12 leçons auprès de l'E.S.F.

\*6 Pièces justificatives : Justificatif de domicile, ticket de caisse et RIB.





# Pourquoi le Vaporarium n'a pas ouvert cette année?



## QUESTIONS FRÉQUENTES

La municipalité souhaite avant tout rester complètement transparente auprès des administrés et souhaite répondre aux questions fréquentes.

Pour répondre à la NON-ouverture de l'espace Vaporarium de Luchon Forme et bien-être, nous pouvons vous dire que **malgré toutes les demandes et les interventions de la direction et des agents thermaux, l'ARS n'a donné aucun accord favorable pour une ouverture.**

Vous pourrez lire ci-dessous (en bleu) un cours extrait d'une réponse apportée par l'ARS :

*« Au regard des éléments communiqués dans votre précédent message, compte tenu de la spécificité du Vaporarium (hygrométrie saturée, forte température 35/42, passage étroit) il convient jusqu'à nouvel ordre de ne pas l'ouvrir au public y compris en thermoludique. »*

Cet hiver, l'espace Vaporarium sera fermé au public pour une tout autre raison. Les travaux de rénovation des Thermes vont débuter dès le début d'année 2022, c'est pourquoi cet espace ne pourra pas accueillir de public.

**Après des travaux en plusieurs phases et sans fermeture de l'établissement, vous pourrez découvrir et profiter de nouveaux services dans la future extension qui sera complètement dédiée au bien-être.** L'espace actuel "Vaporarium" sera agrandi par la mise en service de galeries existantes et non exploitées à ce jour.





## RIEN NE SERT D'EXISTER

SPECTACLE

COMÉDIE

SAMEDI 29 À 20H30 ET DIMANCHE 30 JANVIER À 17H

THÉÂTRE DU CASINO



Ou comment trouver la voie quand on part de rien et qu'on va nulle part. De et avec Yves Cusset.

Ce petit bijou d'humour philosophique et de pensée joyeuse, sorti de la tête d'un prof de philo converti en humoriste, a déjà été joué plus de 350 fois en France et à l'étranger. Au plus grand étonnement d'un public incrédule qui ne voit pas tout de suite comment les questions métaphysiques les plus inquiétantes pourraient bien susciter l'hilarité, et qui découvre que la pensée, effectivement, ça chatouille. Alors laissez-vous faire ! « Un génial monologue philosophico-burlesque, aussi original qu'hilarant ! »

Tarif réduit (Handicapé - étudiant - chômeur - +65 ans) : 15 €

Tarif internet : 17 € - Tarif sur place : 22 €

Tarif enfant (-12 ans) : 10 €

## FESTIVAL TV DE LUCHON

INCONTOURNABLE

CINÉPHILE

DU LUNDI 7 AU DIMANCHE 13 FÉVRIER

CASINO ET SALLE DE CINÉMA



Pour sa 24<sup>ème</sup> édition, le Festival TV de Luchon fait peau neuve avec de nouvelles ambitions et un grand nombre de nouveautés à venir sous l'égide de l'Union Francophone.

Outre le Haut patronage du Président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON, le Festival a été labellisé « Manifestation de la Présidence Française du Conseil de l'Europe ».

Le Festival TV de Luchon, en plus d'être une vitrine internationale de Luchon, doit aussi devenir un des moments de partage culturel et pédagogique indiscutable pour les lycéens et les collégiens, créer de véritables rencontres entre le Public et les équipes de films, profiter de la communication faite autour des films et de leurs équipes, et devenir facteur de rassemblement pour la population, symbole de l'engagement collectif !





## LA ROUTE DU VOL HIVERNALE

SPORT

COMPÉTITION

DU VENDREDI 28 AU DIMANCHE 20 FÉVRIER

SUPERBAGNÈRES



La Route du Vol Hivernale, c'est l'Unique Evènement de Parapente réalisé en hiver et en France ! Sur les trois jours, il y aura une compétition de précision d'atterrissage, une compétition marche et vol, un atelier pour enfants (fabrication de Cerfs-Volants)

Initiation au gonflage de voile - Baptêmes de parapente et de voltiges - Salon de constructeurs et d'importateurs offrant la possibilité d'essayer les nouveautés

Il y aura également des conférences et des projections de films.

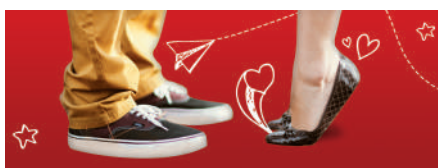
## 20 ANS APRÈS

SPECTACLE

COMÉDIE

SAMEDI 19 À 20H30 ET DIMANCHE 20 FÉVRIER À 17H

THÉÂTRE DU CASINO



# 20 ANS APRÈS !



« Retrouvailles inattendues et intenses ! ». 20 ans après ils s'étaient oubliés. Du moins c'est ce qu'ils croyaient... Isabelle et Romain ont une vie rangée. Tout va bien pour eux jusqu'au jour où ils se retrouvent par le plus grand des hasards. Bien sûr ils ont changé... en apparence. Cette rencontre fortuite va bouleverser toutes leurs certitudes et les faire replonger dans leur passé. Et si on pouvait tout recommencer ? Comment revenir en arrière sans faire exploser tout ce qui nous entoure ? De situations improbables en rebondissements inattendus, Isabelle et Romain traversent les époques entre drôleries et doutes, entre bonheurs et fêlures pour comprendre comment ils en sont arrivés là.

Tarif réduit (Handicapé - étudiant - chômeur - +65 ans) : 15 €

Tarif internet : 17 € - Tarif sur place : 22 €

Tarif enfant (-12 ans) : 10 €

## FAKE NEWS

SPECTACLE

COMÉDIE

SAMEDI 26 À 20H30 ET DIMANCHE 27 FÉVRIER À 17H

THÉÂTRE DU CASINO



« Quand un propriétaire tombe nez à nez avec un cambrioleur perdu dans son salon. » Edmond, au chômage depuis 3 ans et père de deux enfants ne s'en sort plus. Il se résout alors à cambrioler les maisons du premier beau quartier qu'il traverse. Un soir, lors de son 2ème larcin, ce cambrioleur amateur tombe nez à nez avec Jean-Pierre, le propriétaire de la villa de luxe qu'il visite et qui n'est autre que le présentateur vedette du journal de 20h00 sur la première chaîne.

Un trio aussi surprenant que drôle ! Auteurs : Jean Chris et Pascal Miralles. Avec : Laura Charpentier, Didier Lagana et Pascal Miralles.

Tarif réduit (Handicapé - étudiant - chômeur - +65 ans) : 15 €

Tarif internet : 17 € - Tarif sur place : 22 €

Tarif enfant (-12 ans) : 10 €

## SOIS PARFAITE ET T'ES TOI

SPECTACLE

COMÉDIE

SAMEDI 12 À 20H30 ET DIMANCHE 13 MARS À 17H

THÉÂTRE DU CASINO



SUCCÈS ! « Femme d'hier contre Femme d'aujourd'hui ! Un big bang intergénérationnel ! » Choc des générations : quand Emmanuelle, 30 ans, femme d'affaire, célibataire, dynamique et carriériste... fait un bond dans le passé et se retrouve face à sa grand-mère Colette quand elle avait le même âge ! 60 ans les séparent, elles n'ont pas la même vie, pas les mêmes envies, pas les mêmes idées et pourtant elles vont devoir passer une soirée ensemble. À ne rater sous aucun prétexte, en exclusivité à la Comédie du Mas !

Auteurs : Élyse FRUTTERO, Lucille BRUNEL. Mise en scène : Audrey PERRIN. Avec : Axelle ABELA, Lucia IZOIRD.

Tarif réduit (Handicapé - étudiant - chômeur - +65 ans) : 15 €

Tarif internet : 17 € - Tarif sur place : 22 €

Tarif enfant (-12 ans) : 10 €

# GÉRALD DAHAN TOMBE LES MASQUES

SPECTACLE

ONE MAN SHOW

VENDREDI 25 MARS À 21H

SALLE HENRI PAC



Il est de retour ! Les français ont plus que jamais besoin de rire et ça tombe bien : Gérald Dahan, l'un des plus célèbres imitateurs vous fait revivre sur scène et dans les conditions du direct, certains de ses canulars ! Comment oublier l'équipe de France, Zidane en tête, chantant la marseillaise la main sur le coeur sur les ordres du faux Jacques Chirac... Il vous révélera des dossiers qui en disent long sur les coulisses du pouvoir... Un spectacle piano/voix dans lequel l'imposteur n°1 présente également ses sketches cultes et ses imitations surprenantes de réalisme : Timsit, Palmade, Luchini, Bacri, Mr Bean, Sarkozy, Hollande, Macron, Vèran, Castex... L'occasion aussi de croquer Vianney, Stromae, ou encore Maître Gims, et de réentendre vos standards préférés de la chanson française auxquels l'artiste rend hommage : Aznavour, Gainsbourg, Johnny, Nougaro, Brel... 1h40 d'énergie, de rire, de mimétisme et de performances vocales !!!

Réservation à l'office du tourisme Pyrénées 31

Tarif : 25€ - 22€ pour les étudiants et les personnes à Mobilité Réduite



Les événements culturels, sportifs ou festifs organisés par la municipalité seront maintenus avec l'ensemble du protocole sanitaire.

En fonction de l'évolution de l'épidémie, **la municipalité vous tiendra informés de toute annulation, modification ou ajout de manifestation sur [www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr).**

Les manifestations organisées par des associations peuvent également être annulées ou modifiées par les organisateurs selon les restrictions sanitaires.

Si vous avez des questions, rapprochez-vous des organisateurs afin qu'ils puissent vous répondre.

Nous vous remercions pour votre compréhension



# 24<sup>e</sup> Festival TV de Luchon

## PAROLE ASSOCIATIVE



Pour sa 24<sup>ème</sup> édition, le Festival TV de Luchon fait peau neuve avec de nouvelles ambitions et un grand nombre de nouveautés à venir sous l'égide de l'Union Francophone. Outre le Haut patronage du Président de la République, Monsieur Emmanuel MACRON, le Festival a été labellisé « Manifestation de la Présidence Française du Conseil de l'Europe ».

### Le 24<sup>e</sup> Festival s'articulera autour des :

Projections d'œuvres françaises et francophones (séries, fictions, documentaires) avec **plus de 60 projections de films en avant-première**, et des jurys prestigieux présidés par **Coline Serreau pour la fiction** et **Mireille Dumas pour le documentaire**.

- 5 conférences qui s'inspirent du format de la célèbre émission des Dossiers de l'écran, avec un plateau de personnalités impressionnant,
- Rencontres Professionnelles de la Télévision qui vont faire plancher 7 groupes de travail et permettre de développer la fréquentation payante et contribuer à la relance économique,
- Mise à l'honneur d'André Dussolier en séance de Clôture,
- Projections d'œuvres espagnoles,
- Des événements spéciaux en nombre qui vont se dérouler dans le respect des règles sanitaires, et permettre de faire vivre le centre-ville de Luchon.

Une « avalanche » de personnalités dont on peut déjà en citer quelques-unes :



Adda Abdelli



Alessandra Sublet



Alex Jaffray



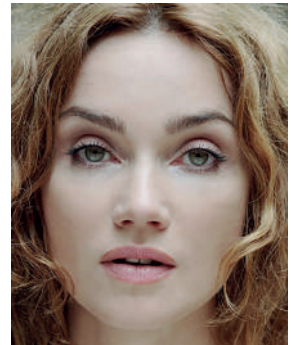
Bertand Burgalat



Bruno Coulais



Coline Serreau

*André Dussollier**Dominique Besnehard**Julien Boisselier**Marine Delterme**Michel Cymes**Mireille Dumas**Nadège Beausson Diagne**Sonia Rolland**Stéphane Bern**Valérie Karsenti*

## Festival TV de Luchon

Le programme est désormais disponible sur [www.festivaltvluchon.com](http://www.festivaltvluchon.com) et sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram...et a été rendu public les 11 et 12 janvier simultanément en conférence de presse à Paris, Tarbes, et Toulouse.

Luchon va connaître prochainement de grands bouleversements qui vont contribuer à sa relance économique. Le Festival TV de Luchon, qui constitue un événement incontournable et historique pour notre ville, va suivre cette croissance. C'est pourquoi la municipalité

a fait le choix d'un partenariat avec une équipe possédant toutes les compétences dans l'industrie audiovisuelle afin que le Festival de Luchon soit à la hauteur des attentes.

Le Festival TV de Luchon, en plus d'être une vitrine internationale de Luchon doit aussi devenir un des moments de partage culturel et pédagogique indiscutable pour les lycéens et les collégiens, créer de véritables rencontres entre le public et les équipes de films, profiter de la communication faite autour des films et de leurs équipes, et devenir facteur de rassemblement pour la population, symbole de l'engagement collectif !



# Daniel Estrade élu président de l'AAPPMA\* « La Truite Luchonnaise »

PAROLE ASSOCIATIVE



Daniel Estrade



Pierre Bouvet et une jeune recrue de l'APN de Luchon

Forte de ses 867 adhérents, l'AAPPMA de Luchon est l'association la plus importante de la ville. Le nouveau président a renforcé son équipe. Elle comporte désormais 23 membres.

**Dans un futur proche, elle participera à l'embellissement du site du lac de Badech par l'installation d'un panneau didactique et d'un ponton multi-usages en partenariat financier avec la mairie ; 2 projets majoritairement financés par l'argent des pêcheurs.**

A moyen terme, il s'agit pour l'AAPPMA de dresser la cartographie de la distribution de la truite sur les zones de gestion, de reprendre les opérations écocitoyennes de nettoyage de l'Ône et de la Pique quand nous aurons mis à distance la Covid 19, et de pérenniser les partenariats avec les scientifiques pour une meilleure connaissance de nos milieux aquatiques.

Dans cette ambiance morose, l'APN de Luchon (Atelier Pêche Nature) a vu le jour fin 2021 sous la houlette de Pierre Bouvet guide et animateur. 4 ados sont déjà inscrits, dans l'attente de futurs postulants.

Les sondages de septembre 2021 effectués par pêches électriques ont montré que les populations de truites étaient abondantes dans le Luchonnais. Il faut savoir que le pêcheur qui arpente les berges des Nestes d'Oueil et d'Oô ou du Lys, va croiser 2 à 3 truites maillées tous les 10 mètres de rivière. Idem pour l'Ône et la Pique. **Ouverture de la pêche de la truite, le 12 mars.**

Vente des cartes de pêche : Internet, Intermarché Moustajon et l'Office de Tourisme Pyrénées 31



# Le ski Club, une association pour l'accès au ski pour tous

## PAROLE ASSOCIATIVE



Lancement de la saison du Ski Club de Luchon Superbagnères

Un ski club de montagne a essentiellement 2 vocations, faire connaître et démocratiser sur son territoire la pratique et les disciplines du ski portées par notre fédération ainsi que de participer à former et accompagner les enfants aux métiers de la montagne (liés à nos différentes pratiques).

Le ski club de Luchon Superbagnère s'inscrit parfaitement dans ce schéma. Outre le fait que nous sommes là pour faire connaître les disciplines de notre sport, comme toutes les associations sportives, nous avons aussi un vrai engagement social dans notre communauté.

Accompagné par notre station et certaines communes de notre vallée, en premier lieu Luchon évidemment, nous avons créé cette année un programme unique afin que tous les enfants âgés de 6 à 11 ans puissent skier à moindre coût, et ainsi que l'argent ne soit plus le frein à la pratique et l'initiation à notre sport.

L'engagement de la mairie leader sur ce programme de financement, accompagné de quelques partenaires comme EDF, notre école de ski et des entreprises locales qui portent haut, non seulement les valeurs du sport, mais une équité sociale trop souvent oubliée de nos jours.

Nous pourrons faire un bilan de ce programme en fin de saison mais nous pouvons vous annoncer que ce programme sera reconduit l'année prochaine avec des évolutions certaines.

Président : Jérôme AGUSCA

[president@skiclubluchon.fr](mailto:president@skiclubluchon.fr)

Contact : 06.12.23.32.33

Courriel : [secretariat@skiclubluchon.fr](mailto:secretariat@skiclubluchon.fr)

**OÙ NOUS TROUVER ?**



**RENSEIGNEMENTS**

**Communauté de Communes  
Pyrénées Haut Garonnaises**

Service de portage des repas  
Site de Moustajon  
7, chemin des Trètes (à côté d'Intermarché)  
31110 Moustajon

Tél. : 05 61 79 79 04  
Port. Livreur : 06 77 99 77 43

# PORTAGE DE REPAS À VOTRE DOMICILE

L'interco à votre service



- Livraison au domicile du bénéficiaire
- Des régimes adaptés : diabétique ou sans porc
- Sans condition d'âge ni de ressources
- Service assuré 7j/7

[CC-PYRENEESHAUTGARONNAISES.FR](http://CC-PYRENEESHAUTGARONNAISES.FR)



# Inscription sur les listes électorales, avant le 4 mars 2022

## ÉLECTIONS



**Les prochaines élections Présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022. Les élections Législatives se tiendront les 12 et 19 juin 2022.**

Vous avez la possibilité de vous inscrire jusqu'au 4 mars 2022 inclus soit à l'accueil de la Mairie, soit par courrier, soit par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr).

Vous pouvez également vérifier votre situation électorale (commune d'inscription et bureau de vote) directement en ligne à l'aide de l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

**Si vous avez déménagé à l'intérieur de Luchon, pensez à venir faire votre changement d'adresse auprès du service élections.**

Procuration : elle concerne tout électeur qui ne peut être sur place le jour de l'élection. Depuis avril 2021, les services de l'état ont travaillé sur un dispositif de modernisation avec la mise en place d'une procédure numérique :

- 1 - Vous pouvez désormais faire votre demande de procuration en ligne depuis votre smartphone ou votre ordinateur ;
- 2 - Vous présentez à la gendarmerie avec la référence du dossier et votre pièce d'identité pour valider la procuration ;
- 3 - Vous serez informé par mail dès que votre procuration sera validée en Mairie.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les procurations sont « déterritorialisées » (art. 112 de la loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019) :

Un électeur peut désormais donner une procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Mais le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Cependant, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France (et une autre hors de France pour un Français de l'étranger)





## CIMETIÈRE

### Des cavurnes bientôt disponibles

Le cavurne fait partie des monuments cinéraires. À l'opposé des caveaux qui sont destinés à accueillir des cercueils, le cavurne est particulièrement destiné à l'accueil d'une ou de plusieurs urnes funéraires contenant les cendres des défunts dont les corps ont fait l'objet d'une crémation. Ils sont installés individuellement sur une surface d'1m<sup>2</sup>. A proximité du columbarium au cimetière n°4, des cavurnes ont été mis en place pour permettre aux administrés domiciliés ou résidents à Luchon d'en acquérir un.

Ils seront accessibles sur une durée de 30 ou 50 ans pour des tarifs de 800€ et 1000€ le cavurne.

Pour ce faire, vous devez vous rapprocher du service état-civil de la mairie de Bagnères de Luchon qui vous donnera les informations nécessaires à l'acquisition.

## Recensement de la population du 20 janvier au 19 février

INSEE

**Le recensement se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.**



En raison de la situation sanitaire et pour faciliter le traitement des données, nous préconisons à la population de se recenser par internet.

Une notice d'information avec codes d'accès individuels seront remis dans les boîtes aux lettres par les agents recenseurs (à partir du 20 janvier 2022) afin de réaliser l'enquête de manière totalement dématérialisée sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). Cette enquête est gratuite.

Dans le cas où cette option n'est pas possible, le recensement via un questionnaire papier sera proposé.

### Deux autres possibilités :

1/ L'agent recenseur se présentera à votre domicile et vous complétez avec lui le formulaire.

**OU**

2/ L'agent déposera le formulaire à votre domicile, vous le complétez seul et le déposerez ensuite à l'accueil de la mairie. »



# Recensement de la population 2022

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet :

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



**Le recensement démarre le 20 janvier.  
Vous serez prévenu par votre mairie.**

# Festival Tv de Luchon

7 AU 13  
FÉVRIER  
2022

**FICTIONS UNITAIRES,  
SÉRIES FRANÇAISES ET FRANCOPHONES,  
DOCUMENTAIRES, WEB ET FORMATS INNOVANTS  
PROJECTIONS D'ŒUVRES ESPAGNOLES**

Du 7 au 8 Février

Lumière sur  
l'Espagne

Du 8 au 10 Février

Lumière sur  
les documentaires  
et webdocumentaires

Du 9 au 13 Février

Lumière sur  
les séries, fictions  
et webséries

Séances de dédicaces de livres avec les auteurs/illustrateurs  
Séances d'autographes en présence des équipes de films



#festivaldeluchon



www.festivaltvluchon.com





## Liste Unis pour Luchon

L'année 2021 s'est terminée avec la signature, tant retardée mais ô combien nécessaire, de la délégation de service public des Thermes : 35 millions d'euros d'investissement, l'un des plus importants jamais réalisés à Luchon grâce notamment à un effort considérable de la région Occitanie. Un tel investissement est à replacer dans la lignée de ceux qui ont façonné la ville, la création des Allées et des Thermes à la construction du téléporté et du Vaporarium.

L'équation financière actuelle est difficile mais il faut se tourner vers l'avenir : un nouveau Luchon va se dessiner, moderne, durable. Avec le retour du train et la nouvelle télécabine, département et région se mobilisent et investissent massivement dans l'avenir de notre ville : il est temps que la municipalité se mobilise également pour retrouver des ressources lui permettant d'investir et faire avancer des projets majeurs : nouvelle piscine, retour en régie de la gestion de l'eau et de l'assainissement, rénovation des Allées...

Avec optimisme, nous souhaitons à toutes les Luchonnaises et Luchonnais une belle et heureuse année 2022.

Gérard Subercaze et John Palacin

## Liste Passionnément Luchon

Luchonnaises, Luchonnais, en ce début d'année 2022, nous vous présentons nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur.

L'année 2021 s'est achevée à Luchon avec le vote unanime du projet de délégation de service public pour les thermes.

Nous nous félicitons que ce dossier, fruit d'un travail de plus de dix ans, ait enfin abouti et rallié à lui ceux-là même qui, en octobre 2019, nous demandaient pourtant d'y renoncer. Heureusement que la majorité municipale de l'époque en a, grâce à son vote, permis la poursuite !

Préférant l'avenir et l'intérêt de l'économie locale aux stratégies politiciennes, nous lui avons apporté notre vote malgré quelques interrogations sur le volet social (devenir des personnels de LFBE ? des accords d'entreprise ? coût d'une éventuelle intégration à la ville des personnels techniques (400 000€)), sur le niveau et le calcul de la redevance ou sur le faible niveau des pénalités versées en compensation des pertes d'exploitation pendant la période de tuilage.

Les réponses à ces questions et la réussite du projet dépendent désormais de la façon dont sera accompagnée la vie de ce contrat.

Michèle Cau et Louis Ferré

## Liste Réussir Luchon Ensemble

2022 s'ouvre avec la bonne nouvelle, tant attendue, de l'accord qui vient d'être trouvé entre les différents partenaires concernés pour la reprise de nos thermes. (Voir l'article détaillé sur ce sujet page 13 de ce numéro).

Notre groupe RLE ne peut que s'en réjouir : en effet, c'est depuis 2015, date de la première parution d'un de nos articles en ce sens, que nous demandons la gestion privée de nos thermes, doublée d'investissements tellement importants à réaliser qu'il était évident que la seule municipalité de Luchon ne pouvait y faire face. Nous sommes donc fiers et heureux d'avoir pu mener à bien sa réalisation. Remercions donc encore ici tous les acteurs et les investisseurs qui ont permis la signature de cet accord majeur pour notre Pays de Luchon.

En plus de la rénovation totale des espaces Cures Médicales, l'apport majeur de ce projet est la création d'une extension au bâtiment thermal, extension qui sera entièrement consacrée au Bien-Etre et à la remise en forme. Cette activité vise à terme 100.000 entrées annuelles, nul doute que l'économie de la ville et de son pays va en bénéficier pleinement.

N'oublions pas en effet que Luchon doit se doter de tous les moyens pour enrayer la décroissance de sa population, décroissance qui menace la survie de nos commerces et de nos écoles.

Cependant, la survie et le développement de notre Pays de Luchon ne dépendent pas que de l'activité thermale, nous devons mettre en valeur tous les atouts de notre vallée, un pays de montagne et de tourisme, que la crise sanitaire contribue à faire découvrir à de nombreux visiteurs...

Sachons les attirer, les séduire, ... et pourquoi pas les conserver....

A tous nous souhaitons une année riche de réalisations et de joies multiples.

L'équipe Réussir Luchon Ensemble

## État Civil

Du 8 octobre 2021 au 7 janvier 2022.

### Naissances

GROS Aliénor, née le 19 novembre 2021 à SAINT GAUDENS

### Mariages

LALLOZ Anthony et AUBRUCHET Emilie le 20 novembre 2021

KERROUCHE Didier et VERDEIL Aline le 18 décembre 2021

### Décès

BOISAUBERT Suzanne, veuve LEVEQUE, née le 11 juin 1935, décédée le 10 octobre 2021 à LUCHON.

SAMMARTINO Philippe, né le 1<sup>er</sup> novembre 1967, décédé le 29 octobre 2021 à SAINT GAUDENS.

JEANJEAN Christian, né le 1<sup>er</sup> Mars 1947, décédé le 10 novembre 2021 à SAINT GAUDENS.

MENGARDUQUE Claudette, épouse SUGNE, née le 14 juillet 1946, décédé le 20 novembre 2021 à LUCHON.

SABES André, né le 14 août 1925, décédé le 20 novembre 2021 à SAINT GAUDENS.

RIGAUD Berthe, veuve DELTEIL, née le 27 janvier 1928, décédée le 22 novembre 2021 à LUCHON.

PHILIPERT Sylvette épouse ESTPOUP, née le 9 février 1928, décédé le 23 novembre 2021 à LUCHON.

CHEVRIAUT Marie veuve SIBLEYRAS, née le 6 novembre 1922, décédée le 25 novembre 2021 à LUCHON.

ESQUIROL Marie veuve VIDALES, née le 5 juillet 1924, décédée le 4 décembre 2021 à LUCHON.

POGGIALI Annie, née le 4 avril 1936, décédée le 7 décembre 2021 à SAINT JEAN.

MORETTIN Charles, né le 1<sup>er</sup> juillet 1943, décédé le 7 décembre 2021 à SAINT GAUDENS.

MOHAMED Mariam épouse PELAUD, née le 2 décembre 1945, décédée le 13 décembre 2021 à LUCHON.

MONTEIRO DA ROCHA Antonio, né le 11 décembre 1947, décédé le 20 décembre 2021 à SAINT GAUDENS.

RIGAIL André, né le 7 juillet 1937, décédé le 22 décembre 2021 à SAINT GAUDENS

**MAIRIE**

**Accueil de la Mairie :** .....05 61 94 68 68  
Horaires : 8h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi

**Etat civil :** .....05 61 94 68 74  
Horaires : 8h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi

**Ateliers municipaux :** .....05 61 79 13 11

**Urbanisme :** .....05 61 94 68 82  
Horaires : Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h

**Service animations :** .....05 61 94 68 32  
Horaires : Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h

**Service associations :** .....05 61 94 68 87  
Horaires : 9h-12h  
L'après-midi sur rendez-vous

**Police municipale :** .....05 61 94 68 81  
Horaires : Tous les jours : 8h30 à 12h et 14h00 à 17h30

**Maison du curiste :** .....05 61 79 22 22  
Horaires : (Ouvert lors de la saison thermale)

**Trésor public :** .....05 61 79 02 90  
Horaires : Les lundis, mardis et jeudi : 9h-12h  
et 13h30-16h

**C.C.A.S.**

**Accueil du C.C.A.S. :** .....05 61 94 68 80  
Horaires : Du lundi au jeudi : 8h-12h15 et 14h-17h30  
Le vendredi : 8h-12h

**Caisse d'allocations Familiales :** .....05 61 94 68 80  
Horaires : Sur rendez-vous le mercredi matin de 9h à 12h  
(hors vacances scolaires)

**CARSAT :** .....05 61 94 68 80  
Horaires : Sur rendez-vous, 1 mardi par mois  
0973794206

**Ecrivain public :** .....06 98 74 09 85  
Horaires : le 2<sup>ème</sup> lundi de chaque mois, sur rendez-vous

**THERMES**

**Thermes :** .....05 61 94 52 52

**Luchon Forme et Bien-être :** .....05 61 79 22 97

**ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

**École maternelle « les Eterlous » :** .....05 61 79 08 27

**École élémentaire « les Isards » :** .....05 61 88 43 81

**Collège Jean Monnet /  
Lycée Edmond Rostand :** .....05 61 79 96 50

**Lycée professionnel des métiers du bois :** .....05 61 94 66 00

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PYRÉNÉES HAUT-GARONNAISES**

**Siège administratif :** .....05 61 94 79 50  
Horaires : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h  
(fermé le mercredi après-midi)

**Site de Moustajon :** .....05 61 79 12 90  
Horaires : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h  
(fermé le mercredi et le vendredi après-midi)

**ALAE écoles de Luchon :** .....06 01 16 89 92

**Déchetterie :** .....05 61 94 31 38  
Horaires : Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-17h30

**Office de tourisme Pyrénées 31 :** .....05 61 79 21 21  
Horaires : Du lundi au samedi : 9h-12h30 .....et 15h-18h30,  
le dimanche : 9h-12h

**DIVERS (PERMANENCES)**

**Maison des solidarités (boulevard Charles De Gaulle)  
Assistante sociale :** .....05 62 00 92 20  
Horaires : Sur rendez-vous

**UFC QUE CHOISIR (en mairie)  
Horaires :** 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois - 9h30-12h

**Service d'aide aux victimes : (en mairie) .....06 81 35 72 61**  
Assuré par l'association de contrôle judiciaire socio-éducatif  
de Saint-Gaudens.  
Horaires : Sur rendez-vous 1<sup>er</sup> vendredi du mois - 9h-12h.

**Huissier de justice : (en mairie) .....05 61 89 45 25**  
Horaires : le mercredi de 14h30 à 15h30

**Avocat : (en mairie) .....05 61 89 69 14**  
Possibilité de rdv téléphonique le 1<sup>er</sup> mercredi du mois

**Patrice RIVAL – Conseiller départemental (en mairie)**  
Une permanence par mois à la mairie.  
Prochaine permanence, lundi 24 janvier de 9h à 12h.



**Luchon**   
LA VILLE  
*Pyrénez-vous !*

**Mairie de Bagnères-de-Luchon**

23 Allée d'Etigny,  
31110 Bagnères-de-Luchon  
accueil-mairie@mairie-luchon.fr  
www.mairie-luchon.fr

Suivez-nous



[luchonlaville](#)



[www.mairie-luchon.fr](http://www.mairie-luchon.fr)